

**Zeitschrift:** Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

**Herausgeber:** Société Pédagogique de la Suisse Romande

**Band:** 42 (1906)

**Heft:** 40

## Heft

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

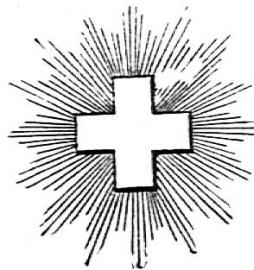
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 14.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

XLII<sup>me</sup> ANNÉE

N<sup>o</sup> 40.



LAUSANNE

6 octobre 1906

# L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

Eprouvez toutes choses et retenez  
ce qui est bon.

**SOMMAIRE:** *A propos du cours normal de gymnastique rythmique. — Une dynastie d'enseignants et un nid de pédagogues. — Psychologie expérimentale et pédagogie. — Chronique scolaire : Vaud. Allemagne. — Bibliographie. — PARTIE PRATIQUE : Quelques notes sur la lecture à haute voix et la récitation à l'école primaire. — Lecture-écriture : Supplément au syllabaire illustré. — Composition : Le trouvère. La mésange. — Dictée. — Variété. — Problème posé aux sociétaires.*

## A PROPOS DU COURS NORMAL DE GYMNASTIQUE RYTHMIQUE<sup>1</sup>

Le cours normal de M. Jaques-Dalcroze doit avoir procuré à ce dernier de bien grandes satisfactions, dont la suprême entre toutes est l'ardent désir des participants de passer immédiatement à l'application de sa méthode de gymnastique rythmique.

Le but immédiat de cette méthode est le développement de l'instinct rythmique chez les enfants, ainsi que de la volonté spontanée. Le but général, plus éloigné sans doute, mais combien élevé, est de rétablir l'équilibre, l'harmonie des facultés physiques et intellectuelles de l'individu. Et ce n'est pas seulement la musique qui est appelée à en profiter : la mise en pratique des principes de Jaques-Dalcroze doit nécessairement rapprocher les générations futures de cet idéal : « Un esprit sain dans un corps sain ».

L'espace dont nous disposons ne nous permet pas d'envisager la méthode Jaques-Dalcroze dans son ensemble, au point de vue psychologique et philosophique ; disons seulement que dans les admirables conférences dont il a orné son cours normal (conférences qui seront publiées), il s'est élevé plus d'une fois à une hauteur de pensée où nous n'aurions certainement pas pu le suivre s'il ne nous avait lui-même initiés à sa méthode par les nombreuses démonstrations dont nous avons été ou les sujets ou les témoins.

<sup>1</sup> Donné à Genève du 23 août au 8 septembre 1906, par M. E. Jaques-Dalcroze.

Il est possible que l'on accueille, dans certains milieux, les exercices de gymnastique rythmique par un sourire sceptique ; l'attitude des intéressés changera aussitôt après les premières expériences, et les élèves soumis à ces exercices y trouveront, nous en sommes certain, un intérêt et un plaisir croissants.

Le rythme proprement dit consiste dans la division du temps et de l'espace. Par le retour régulier des mêmes accentuations physiques, l'esprit à son tour se familiarise avec le rythme, qui devient qualité inhérente de l'intelligence, en même temps que les mouvements corporels deviennent automatiques.

Il y a en somme très peu d'enfants arythmiques ; donc presque tous peuvent arriver à exécuter correctement les marches si variées, et les mouvements divers que l'on exigera d'eux. Leur corps acquerra de la souplesse, de la grâce, de la vigueur, tandis que leur cerveau enregistrera des sensations bien définies, précises, puisqu'elles auront été « corporisées ». En effet, le sentiment rythmique sera infiniment plus facile à inculquer aux enfants par des mouvements qu'ils auront vécus, que par des explications abstraites.

La méthode de Jaques-Dalcroze a également pour résultat la localisation de l'effet cérébral, et comme conséquence l'indépendance parfaite des muscles. Par l'innervation exclusive du membre qui doit agir, on met au repos toutes les cellules de la substance cérébrale qui commandent aux autres membres ou aux autres parties du corps ; de là une économie considérable des forces intellectuelles, que l'on réservera pour le moment où elles devront agir à leur tour.

En graduant les exercices, on arrive à les rendre automatiques ; c'est alors qu'on peut combiner des mouvements contradictoires, faire agir simultanément des muscles antagonistes : de là, l'indépendance complète de toutes les parties de notre organisme physique ; de là aussi la grâce, la souplesse, la beauté plastique.

Pour le développement de la volonté spontanée, on exigera des élèves une obéissance toujours plus immédiate aux ordres reçus (changements de mouvements, de membres, de direction), jusqu'à ce que la transmission devienne instantanée entre le cerveau qui commande et les muscles qui obéissent.

Et cette volonté prompte, bien exercée, ayant à son service un corps souple et discipliné, produira des individus régénérés, jouissant de l'équilibre des facultés physiques et intellectuelles, des hommes d'action, qui ne se contenteront pas d'exister, mais qui vivront réellement.

Jaques-Dalcroze, dans l'élaboration de sa méthode, s'est montré

grand philosophe. Il a étudié depuis de longues années la physiologie de l'enfant ; il en connaît tous les secrets. Il vient de consacrer définitivement son œuvre, et il a droit à la reconnaissance de tous ceux qui ont à cœur l'énergie, le bien-être physique et moral de la race humaine.

Puisse cette méthode vaincre bien vite la routine ; puisse-t-elle trouver rapidement le chemin de nos écoles populaires ; ce sera un honneur pour notre pays que d'avoir été un des premiers à apprécier les avantages d'un enseignement qui tend au relèvement de l'humanité.

C. TROYON.

---

#### UNE DYNASTIE D'ENSEIGNANTS ET UN NID DE PÉDAGOGUES

Il s'agit de l'agreste village de Mont-la-Ville, sur la pente du Jura et la route de la Vallée, berceau de la famille Roux.

Voyez plutôt. A ne considérer que trois générations, nous rencontrons d'abord le nom de Benjamin Roux, qui fut instituteur à Mont-la-Ville de 1842 à 1862, puis inspecteur scolaire, dès la création de ces fonctions en 1865.

M. Benjamin Roux eut sept enfants dans l'enseignement, soit trois fils et quatre filles. Ce sont MM. Louis Roux, ancien directeur de l'Ecole industrielle cantonale, ancien directeur des Ecoles de Lausanne, ancien président de la *Société pédagogique de la Suisse romande*, actuellement professeur de physique et de mécanique au Gymnase scientifique ; Félix Roux, ancien directeur de l'Ecole industrielle cantonale, aujourd'hui professeur de sciences naturelles au Gymnase scientifique et à l'Ecole de commerce ; le Dr César Roux, professeur de chirurgie à l'Université de Lausanne ; M<sup>mes</sup> Grandjean-Roux, brevetée en 1863, institutrice au Brassus ; Guignard-Roux, brevetée en 1867, institutrice à Chardonne ; Marie Amstein-Roux, brevetée en 1871, a desservi les postes d'Ollon, de Villeneuve et de Bière ; Knecht-Roux, brevetée en 1882, institutrice aux écoles primaires de Lausanne.

Les cinq filles de M. Félix Roux sont entrées ou entreront dans l'enseignement, à savoir M<sup>les</sup> Lucie Roux, institutrice à Lausanne, Elisabeth, à Avenches, Jeanne, à Cuarnens ; Augustine et Rose sont en ce moment élèves de l'Ecole normale, ainsi que leurs cousin et cousine, Paul, fils d'Emile, à Blonay et Marguerite Guignard, fille de M<sup>me</sup> Guignard-Roux, à Lausanne.

Total : 15 pédagogues ! Voilà une famille où se maintiennent les bonnes et saines traditions de l'enseignement.

\* \* \*

Mont-la-Ville semble avoir été et être encore, au reste, une véritable ruche de maîtres d'école et de professeurs.

M<sup>me</sup> Charoton-Witz, brevetée en 1853, a dirigé la 2<sup>me</sup> classe de Mont-la-Ville pendant trente ans environ. Sa fille, M<sup>me</sup> Ansermet-Charoton, brevetée en 1876, a été jusqu'au moment de son mariage, maîtresse d'études à l'Ecole supérieure de Montreux. Son fils, M. E. Ansermet, correspondant musical de la *Gazette de Lausanne*, a enseigné les mathématiques à titre provisoire à l'Ecole normale et à l'Ecole industrielle ; il est aujourd'hui professeur au Collège cantonal. Sa sœur, Hélène Ansermet, est élève de l'Ecole normale.

Notre collaborateur, M. Louis Pelet, père, auquel nous devons la plupart des renseignements que nous donnons aujourd'hui, ancien directeur de l'Ecole de commerce, aujourd'hui encore professeur dans cet établissement, a été instituteur à Mont-la-Ville de 1862 à 1871. Son fils, Louis, ancien élève de l'Ecole polytechnique fédérale, est professeur de chimie industrielle à l'Université de Lausanne.

M. Beausire, chef de service, a dirigé la première classe de Mont-la-Ville de 1871 à 1882. Un de ses fils est pasteur à Gryon, un autre instituteur à Bussy sur Morges. Une de ses filles est institutrice à Chexbres, une autre, maîtresse d'école enfantine à Lausanne.

M. Beaudet, décédé il y a quelques semaines, fut instituteur à Mont-la-Ville jusqu'au moment de sa retraite. Sa fille Alice, dirige actuellement une des classes de Pampigny.

Enfin les personnes suivantes sont sorties de l'école de Mont-la-Ville : MM. Samuel Pidoux, breveté en 1876, ancien instituteur à Renens ; Jules Joseph, pasteur de l'Eglise libre, à Grandson ; M<sup>me</sup> Marie Rochat, brevetée en 1874 et décédée à Montricher où elle était institutrice ; M<sup>me</sup> Fanny Grivat-Martinet, fut institutrice à l'Isle. M<sup>me</sup> Berthe Lyon est institutrice à Champvent depuis 1903. Un jeune homme de Mont-la-Ville enfin, Olivier Bélaz, est en ce moment élève de l'Ecole normale.

Un vrai nid de pédagogues, quoi !

F. G.

---

#### Psychologie expérimentale et pédologie.

Nos lecteurs apprendront avec plaisir que M. le Dr Ed. Claparède, celui que les vacanciers du cours de Genève ont eu le bonheur d'entendre en juillet dernier, vient d'instituer un séminaire de psychologie pédagogique (S. P. P.) dans le Laboratoire de Psychologie (Faculté des Sciences de l'Université de Genève), à

l'intention des personnes qui pratiquent l'enseignement ou qui s'y préparent.

Le programme du S. P. P. comprend : des leçons de psychologie expérimentale appliquée à la pédagogie ; des démonstrations d'appareils, des exercices pratiques, des enquêtes, leçons et discussions sur des questions de psychologie infantile et scolaire.

Les membres du S. P. P. pourront d'ailleurs entreprendre des recherches spéciales. Ceux d'entre eux qui auront régulièrement suivi les leçons et pris part aux conférences recevront un certificat de Laboratoire.

Le cours complet aura lieu, à raison de quatre heures par semaine, pendant le semestre d'hiver, et commencera avec l'ouverture des cours universitaires, le 25 octobre 1906.

## CHRONIQUE SCOLAIRE

**VAUD.** **Ecole normale.** — A la suite des épreuves réglementaires, les aspirants et aspirantes dont les noms suivent viennent d'obtenir le brevet définitif pour l'enseignement primaire : Mmes Elisabeth Clerc, Marthe Delapierre et Cécile Walter. MM. Adrien Baillif, Edouard Delessert, Charles Girardet, Alestin Musy, Edouard Pitton et Jules Stoudmann.

**ALLEMAGNE.** Dans un article intitulé *Misère sociale*, publié en première page du *Journal scolaire de Prusse*, on lit les statistiques édifiantes que voici : Dans la Prusse orientale, la plupart des écoles sont loin d'avoir atteint le développement exigé par la loi. Les écoles de demi-temps forment pour ainsi dire la règle. De 13 634 en 1896, elles étaient en 1901 au nombre de 15 838 ; dans 673 d'entre elles, le nombre d'élèves dépassait de beaucoup le maximum légal et arrivait jusqu'au chiffre de 138 par maître. Il y a en outre l'« école d'été » où les enfants reçoivent l'instruction de 6 à 8 h. du matin, les plus jeunes de 9 h. à midi. Des enfants engagés pour garder les oies ou le bétail reçoivent facilement des dispenses, et tout cela pour plaisir aux hobereaux qui règnent en petits souverains. Mais ce n'est pas tout. D'après une récente statistique, 70 % de toutes les écoles prussiennes n'ont qu'une seule classe ; le 32 % de tous les élèves fréquentent de pareilles écoles. Il y a aussi manque d'instituteurs ; pour 62 000 classes il n'y avait que 50 000 maîtres ou maîtresses. Plus du tiers des communes ne possédaient pas d'école. En 1900 encore, il manquait 13 570 locaux de classes et l'année suivante 2800 enfants ne purent être admis faute de place. De nos jours encore, on licencie souvent, en Posnanie, les enfants à l'âge de douze ans pour faire de la place aux plus jeunes. La loi scolaire fixe à quatre-vingts le maximum du nombre d'élèves par classe, mais il y a bien des classes où un seul maître est obligé de diriger deux cents enfants et plus. Les locaux scolaires sont souvent dans un triste état, malpropres et malsains. Le manque d'instituteurs se fait sentir non seulement en Prusse, mais encore dans plusieurs autres parties de l'empire. En Sleswig-Holstein, par exemple, les nombreux candidats brevetés à Pâques n'ont pas suffi à combler tous les vides ; il a fallu faire appel à des instituteurs retraités. Le ministère du grand-duc de Saxe-Weimar-Eisenach a

conclu un arrangement avec celui du duché de Saxe-Altenbourg et celui de la principauté de Reuss, ligne ainée, afin que ces deux Etats lui fournissent les instituteurs sans place. Dans le royaume de Saxe, on se plaint même qu'il manque de nombreux maîtres aux établissements d'instruction supérieure, mais cela s'explique par le fait qu'ils y sont moins bien payés qu'ailleurs et obtiennent moins vite le titre de « professeur ».

Pour *l'inspection des écoles*, la Prusse est divisée en 1270 cercles, mais 326 seulement ont à leur tête des hommes qui se vouent exclusivement à l'inspection. Les hommes qui fonctionnent dans les 944 autres cercles exercent encore une autre profession : 876 sont pasteurs et 68 seulement des hommes de métier.

Le même Etat compte actuellement 153 écoles *normales* dont 21 fondées pendant les trois dernières années. 138 de ces établissements forment des instituteurs, 15 des institutrices. C'est un des griefs de celles-ci que l'Etat ne crée pas assez d'écoles normales pour elles et c'est pourquoi elles demandent l'admission dans les écoles normales destinées aux instituteurs. 89 écoles normales pour instituteurs sont protestantes, 45 sont catholiques et 4 sont mixtes. Pour les institutrices, il y a 5 écoles normales protestantes, 8 catholiques et 2 mixtes. Les écoles *préparatoires* augmentent leur nombre d'une manière réjouissante. Il y en avait 52 en 1902 et maintenant, on en compte 77, dont 65 dirigées par l'Etat, le reste par des villes. La plupart de ces établissements, 43, se trouvent dans les provinces orientales.

Sur 28 villes dont le nombre des habitants dépasse le chiffre de 80 000, 5 n'avaient pas d'école *secondaire* proprement dite. Les 23 autres en possédaient 109 qui ont occasionné une dépense de 5,31 millions de marks. 3,11 millions étaient couverts par les contributions des communes, 2,48 millions par la finance scolaire et le reste par le revenu de certains fonds. A Altona, la finance scolaire couvre les 60 % des dépenses; dans 4 villes, elle couvre passé les 50 %, dans 12, passé les 40 % et dans les autres villes, 2 exceptées, les 30 % des dépenses.

Dans une des premières revues d'Allemagne, j'avais annoncé la décision de la Chambre des députés prussienne de mettre dans le budget de 190 un poste de 5 millions pour augmenter les traitements de certaines classes d'instituteurs; mais le ministère n'a inscrit que 2 750 000 marks. Cette somme permet d'élèver de 120 marks les augmentations pour année de service de 17 520 maîtres, et de 100 marks celle de 1852 institutrices. D'après une récente décision, ce fonds sera augmenté de 2 millions pour 1907.

J'ai aussi eu l'occasion de signaler quelques *condamnations d'instituteurs pour avoir dépassé le droit de châtiment*. Pour remédier à cet état de choses, la Société des instituteurs prussiens a adressé au ministère une pétition portant que le ministère public ne devra donner suite aux plaintes des parents que lorsqu'un examen médical aura prouvé que la punition infligée a nui à la santé de l'élève.

A Berlin, depuis le commencement de l'année, les autorités municipales et scolaires discutaient un projet *d'augmentation des traitements*. En fin de compte, le Conseil municipal (pour employer des termes connus) repoussa leurs propositions et adopta les chiffres suivants : le minimum fut fixé, pour les directeurs à 2550 marks, pour les maîtres, à 1350, pour les maîtresses à 1100 et

pour les maîtresses spéciales, à 1000 marks. A ces traitements s'ajoute une indemnité de logement, ce qui fait qu'à partir du 1<sup>er</sup> avril de cette année, les maîtres reçoivent : de 1-4 ans de services : 2100 marks ; après 7 ans, 2400 ; après 9 ans, 2600 ; après 11 ans, 2900 ; après 14 ans, 3100 ; après 17 ans, 3400 ; après 20 ans, 3600 ; après 23 ans, 3800 ; après 26 ans, 4100 ; après 29 ans, 4300 et après 31 ans de services, 4500 marks. Cela entraînera, pour l'année courante, une dépense supplémentaire de 440 000 marks.

## BIBLIOGRAPHIE

*Deutsche Stunden*, par le Dr Hans Schacht. Troisième et quatrième années. — Deuxième édition.

La deuxième édition des *Deutsche Stunden* (troisième et quatrième années) par M. le Dr Schlacht vient de paraître chez Payot & Cie Lausanne. Cette édition, complètement remaniée, réalise un grand progrès sur la précédente, à laquelle on pouvait reprocher, outre l'absence de traductions et de travaux de rédaction, une grammaire trop aride et des exercices de dérivation, inutiles, sans exemples à l'appui. Dans la nouvelle, au contraire, l'allègement de cette partie est sensible, au grand profit des leçons intuitives plus nombreuses, (description des tableaux de Hölzel : les quatre saisons, la montagne, la forêt et la ville) et des exercices de rédaction qui seront d'un grand secours pour le maître. Nous ne pouvons que féliciter l'auteur de l'introduction de ces petits exercices de composition sans grandes difficultés pour l'élève, grâce au système de questions qui simplifieront aussi beaucoup le travail du maître.

Nous admirons également la rapidité de la description des tableaux sus-mentionnés et la manière habile dont M. Schacht fait arriver les mots nouveaux, les mots abstraits particulièrement, dans le discours, et lie par des transitions ménagées les idées principales du sujet, de sorte que ces descriptions, surtout dans la quatrième année, constituent d'excellents morceaux de lecture qui remplacent parfaitement ceux de la première édition, élagués de celle qui nous occupe. Ça et là, au cours des leçons, des listes de germanismes et des exemples nombreux illustrant l'emploi des prépositions dont l'usage diffère dans les deux langues, habitueront les élèves aux particularités de la construction de la phrase allemande. Citons aussi un chapitre des plus intéressants par le côté pratique qui le caractérise : l'emploi du passif, illustré par des extraits d'articles de journaux qui ne manqueront pas d'exciter fortement l'intérêt des écoliers.

La quatrième année contient également à l'appendice quelques thèmes français de contrôle, que nous avions toujours regretté ne pas voir figurer dans l'édition précédente, ainsi que dans le cours inférieur ; non pas que nous voulions battre en brèche la méthode intuitive qui a fait ses preuves avec succès, mais comme l'indique leur titre, ils serviront à contrôler l'assimilation des tournures et locutions grammaticales allemandes et à s'assurer que tel élève qui répond très bien aux questions posées en allemand est capable aussi de traduire convenablement telle lettre ou tel écrit français.

La « Grammaire systématique », qui termine le volume n'a guère subi de changements et constitue toujours la meilleure source de renseignements et la meilleure synthèse grammaticale que nous connaissions.

En résumé, la nouvelle édition des *Deutsche Stunden* se présente, en compa-

raison de la précédente, comme une œuvre condensée, pratique, solide, simplifiant le travail du maître déjà si fatigué par l'enseignement intuitif, et en même temps moins ardue pour l'élève, d'un travail agréable qui le conduira sûrement au but proposé : comprendre et parler l'allemand sans quitter la terre romande.

Nous sommes donc reconnaissants à M. le Dr Schacht de la somme d'efforts, de temps et de soins qu'il a dû dépenser pour doter nos écoles de cet excellent manuel que chacun appréciera, nous en sommes persuadés. E. DIND.

*Le Bon vieux temps.* Scènes de la vie de nos ancêtres, par H. Lehmann, directeur du Musée national suisse. — Préface de M. Ruchet, conseiller fédéral. — 400 illustrations, dont 150 compositions originales de H. et E. van Muyden, H. Bachmann, A. Hoffmann, E. Leuenberger. — 15 livraisons au prix de fr. 1.35; pour les non-souscripteurs, fr. 2. — F. Zahn, éditeur, Neuchâtel.

Le peuple a besoin de livres qui l'instruisent tout en le captivant et qui — selon l'antique formule — joignent l'utile à l'agréable ; il lui faut des œuvres dont la lecture le délassé après le travail journalier et lui donne de justes notions en détruisant les idées erronées. Or ce livre du peuple, le vaillant éditeur neuchâtelois, M. F. Zahn, vient de le faire paraître sous le titre suggestif : « Le Bon vieux temps ». Quelle mine inépuisable de renseignements, de récits attachants, d'études fouillées, de révélations sur nos ancêtres, sur leurs mœurs, leurs habitudes, leur vie familiale et sociale, n'avons-nous pas rencontrée dans les pages du « Bon vieux temps » ! Il n'en pouvait être autrement, puisque son auteur est le savant directeur du Musée national suisse, M. H. Lehmann, qui, à une science profonde, joint les qualités d'un conteur charmant et les dons d'un écrivain de race. Nous ne pouvons, dans un court article de journal, rendre compte de ce que renferment les 700 pages de cette publication absolument unique. Bornons-nous à dire que quiconque veut connaître l'histoire réelle et complète de la petite patrie suisse, et non pas seulement celle de ses guerres contre l'étranger, ne peut désormais ignorer l'œuvre du Dr Lehmann, qui s'adresse à toutes les classes de la société et qui aura sur la jeunesse, notamment, une bienfaisante influence. Dans la belle préface écrite pour le « Bon vieux temps » par M. le conseiller fédéral Ruchet, cet éminent homme d'Etat écrit ceci : « Vulgarisant l'histoire de notre culture sociale en faisant du privilège de quelques-uns le lot de tous, le « Bon vieux temps » ouvre au grand nombre des horizons pour lui encore inconnus et un champ d'investigations jusqu'ici par lui délaissé ; il nous conduit à étudier avec plus d'intérêt notre origine, nos mœurs, nos coutumes, en un mot les phases successives de notre développement moral et matériel. Or, mieux on connaît son pays, plus on l'aime. » Nous souscrivons pleinement à ces paroles élogieuses. Le « Bon vieux temps » est présenté par son éditeur sous la forme la plus attrayante possible, grâce à sa merveilleuse illustration d'une incomparable richesse. Aux 400 pièces documentaires puisées dans les collections publiques et particulières, s'ajoutent soixante grandes compositions originales signées par quelques-uns de nos premiers artistes, tels MM. H. et E. van Muyden, H. Bachmann, A. Hoffmann, E. Leuenberger. — Le « Bon vieux temps », d'un prix d'une extrême modicité, deviendra bientôt un des livres populaires suisses par excellence.

Nous attirons l'attention de nos abonnés sur l'annonce de la Maison spéciale pour les Cafés « Mercure » contenue dans le no d'aujourd'hui. La liste complète avec les adresses des 80 succursales, pourra servir à nos lecteurs. Mercure est maintenant la plus grande maison spéciale de la Suisse, pour le commerce de café, thé, et chocolat.

## PARTIE PRATIQUE

### Quelques notes sur la lecture à haute voix et la récitation à l'école primaire.

Donner une leçon de lecture ou de récitation un après-midi d'été, alors que, malgré les fenêtres ouvertes, pas le plus léger zéphyr ne vient rafraîchir une atmosphère embrasée — on ne connaît pas les « congés de chaleur » à E. ; — écouter, sans impatience, jusqu'au bout, sans somnolence, une lecture d'élève annoncée, nasillée comme vous le savez, me semble le comble de l'endurance pédagogique !

Je faisais cette réflexion un de ces jours passés, après avoir subi une lecture larmoyante, trébuchante et des plus inexpressive. Que de collègues ont à se plaindre de ce que leurs élèves ne savent pas lire ! Oui, ils lisent couramment, « en courant » plutôt, et quelle lecture aride, machinale, sans chaleur communicative, sans vie ! Oui, ils lisent *des mots*, mais *les idées* n'apparaissent que voilées, flottantes, imprécises

Nous faisons de la lecture expliquée, de la grammaire, des exercices d'élocution, mais consacrons-nous un court instant à rendre la lecture à haute voix, considérée comme telle, familière à nos écoliers ? Car la lecture à haute voix a des règles qu'il faut connaître, un mécanisme spécial qu'on doit étudier ; elle a ses difficultés, ses obstacles qui peuvent être vaincus à force de ténacité ; c'est une science, c'est un art qui s'inculque. Il faut apprendre à nos écoliers à lire à haute voix : cela fait partie du bagage intellectuel qu'ils emporteront de l'école primaire. Plus tard, ils se verront obligés, dans maintes occasions, de parler, de lire en public. Il est donc nécessaire qu'ils lisent et parlent bien. « N'auront-ils pas, en effet, comme artisans, des syndicats ; comme fermiers, des assemblées agricoles ; comme ouvriers, des sociétés de secours mutuels ; comme électeurs, des réunions politiques ? Quel que soit du reste leur champ d'activité, n'auront-ils pas des discussions à soutenir, des décisions à prendre en commun ? Ne leur faudra-t-il pas lire tout haut un rapport, un compte-rendu, un exposé de situation, un projet, un état de caisse, etc. ? S'ils lisent mal, ne s'exposent-ils pas à être mal entendus, mal compris, et peut-être même quelque peu tournés en ridicule ? S'ils lisent bien, leur discours ne sera-t-il pas plus clair, plus convaincant ? C'est incontestable. Les notions de lecture qu'ils auront acquises à l'école les suivront donc dans la vie ; ils utiliseront comme hommes ce qu'ils auront appris comme élèves, et ainsi, leur habileté de lecteur les aidera à mieux remplir leurs devoirs, à mieux exercer leurs droits de citoyens. » (E. Legouvé.)

Cela ne vient pas tout seul et cet utile enseignement, comme tous les autres d'ailleurs, exige du maître une longue patience. Il faut en tout premier lieu ne faire lire à nos petits apprentis que ce qu'ils peuvent comprendre, des récits simples, à leur portée, des historiettes qui éveillent leur curiosité, des réflexions qui parlent à leur cœur. Lisons le morceau une fois, deux fois, lentement ; faisons-le répéter ensuite ; puis, examinons les idées, leur disposition dans le texte, c'est-à-dire le plan suivi par l'auteur. Viennent les explications, qui seront telles qu'aucune expression ne reste incompréhensible à notre jeune auditoire. Il y aura lieu de faire remarquer les tournures de phrase originales, les comparaisons heureuses, toute figure littéraire qui donne de la précision et du brillant au style.

N'oublions pas de noter les mots que pour la première fois les élèves rencontrent, ainsi que quelques expressions particulières ; ils les apprendront avec la signification claire, exacte, et s'en serviront au besoin. Décomposons ensuite les phrases, disséquons-les en leurs éléments, principales, subordonnées ; et l'on en arrivera tout naturellement à l'étude de la ponctuation dont l'observation est la condition essentielle d'une bonne lecture à haute voix. Tout ce travail, évidemment, ne se fera pas en une seule leçon. Cette étude achevée, on en viendra à la lecture expressive en prenant garde de marquer en lisant les points et les virgules, et de couper ainsi les phrases selon que le sens le demande. On ne s'en tiendra pas aux seuls signes de ponctuation, repos nécessaires où le lecteur se refait : il est d'autres arrêts qui, sans être nettement indiqués, n'en existent pas moins ; ils sont utiles et rendent la compréhension du texte plus facile et plus rapide.

Voyez, par exemple, cette phrase, la première du chapitre intitulé « Jeannot et Colin », de Voltaire. (Degré supérieur, Dupraz et Bonjour, page 340.)

« Plusieurs personnes dignes de foi ont vu Jeannot et Colin à l'école dans la ville d'Issoire, en Auvergne, ville fameuse dans tout l'univers par son collège et par ses chaudrons. »

Il est évident qu'on ne se contentera pas, en lisant à haute voix, de s'arrêter seulement aux deux virgules qui se trouvent ici après Issoire et Auvergne : on risquerait de perdre haleine avant d'être arrivé au mot Issoire, ce qui serait d'un effet fort désagréable, non seulement pour le public, mais aussi pour le lecteur. Pour parer à cet inconvénient, on peut marquer un *léger* arrêt après les mots personnes, foi, école, univers, et ; on lirait en conséquence :

« Plusieurs personnes dignes de foi ont vu Jeannot et Colin à l'école dans la ville d'Issoire, en Auvergne, ville fameuse dans tout l'univers par son collège et par ses chaudrons. »

On s'est ménagé ainsi quatre repos en plus de ceux logiquement indiqués, ce qui, en outre, permettra au lecteur de faire ressortir avec plus de netteté les ironiques « dignes de foi », « ville fameuse dans tout l'univers », « par ses chaudrons ». — Un point essentiel est de mettre en vedette, par le renforcement du son, les mots, les expressions de valeur, ceux qui fixent une situation ou peignent un caractère.

Ainsi faisant, on lira les deux premiers paragraphes du « Poirier de Misère » en tenant compte des observations indiquées plus haut :

« Au temps jadis il y avait au village de Vicq, sur les bords de l'Escaut, une bonne femme nommée Misère, qui allait quêter son pain de porte en porte et qui paraissait aussi vieille que le péché originel.

En ce temps-là, le village de Vicq ne valait guère mieux qu'un hameau : il croupissait auprès d'un marécage, et on n'y voyait que quelques maigres censes couvertes en joncs. »

Du reste, il y a toujours un certain arbitraire dans ces détails que chacun sent et interprète un peu à sa manière : c'est une affaire d'appréciation.

Puis, suivant le caractère du morceau qu'il lira, l'écolier sera tour à tour bonhomme, sévère, railleur, gai, confiant, etc. ; il prendra le ton de la pitié, de la joie, de la tristesse, du bonheur, de la résolution, etc. ; l'auteur fait parler, agir, vivre les personnages de ses récits : aussi l'écolier, interprète de l'auteur, devrait-il être parlant, agissant, vivant et donner l'illusion que ce qu'il lit est réel.

Il faut en outre veiller aux défauts de langue, soit naturels, soit contractés par

l'habitude, bégayement, zézayement, grasseyement, ainsi qu'à la mauvaise prononciation locale et aux accents régionaux.

Les progrès sont lents ; il ne faut néanmoins pas se décourager. Pour amener l'élève à lire convenablement, il ne faut pas s'attacher seulement à la lecture de quelques chapitres du livre de lecture ; cette étude de la lecture à haute voix doit porter sur tout. « Il ne s'agit pas — dit E. Legouvé dans son intéressant « Petit traité de lecture à haute voix » — de faire bien lire aux élèves un morceau détaché ; il faut exiger d'eux, impérieusement, qu'ils ne récitent pas une page, qu'ils ne donnent pas une explication, qu'ils ne fassent pas une réponse, qu'ils ne lisent pas un devoir, sans observer les lois primitives de l'art de la lecture. »

*(A suivre.)*

G. A.

### LECTURE-ÉCRITURE

Ces exercices sont destinés à compléter la matière du *Syllabaire illustré*. Ils sont présentés aux élèves en écriture manuscrite.

#### Supplément au *Syllabaire illustré*.

##### TABLEAU N° 1. (épi.)

Syllabes simples formées avec p = P.

(Les premières leçons auront été préalablement consacrées à l'étude des voyelles.)

pa-pa	pi-pe	pi-pé-e
pâ-pe	é-pi	pé-pi-e
é-pé-e	pi-e	é-pi-é

##### TABLEAU N° 2. (lune.)

Etude des consonnes l = L, n = N.

la	pi-lu-le	la	nu-e
la	pi-le	la	li-a-ne
le	pô-le	le	pi-a-no
u-ne	li-a-ne	u-ne	é-pi-ne
u-ne	î-le	u-ne	a-lè-ne
a-li-né-a		al-i-é-né	
pe-lé		pi-lé	
pâ-le		pu-ni	
li-é		é-lu	

Li-na a é-pe-lé.

Pa-pa a u-ne pi-pe.

##### TABLEAU N° 3. (tête.)

Etude de la consonne t = T.

pé-ta-le	pi-lo-te	u-ni-té
é-ta-pe	po-è-te	u-ti-li-té
to-ta-li-té	pâ-té	lo-to
no-te	té-ti-ne	tô-le
pâ-te	tê-te	tu-li-pe
é-li-te	i-nu-ti-le	tê-tu

La pe-ti-te tê-tu-e a é-té pu-ni-e.

TABLEAU № 4.

(bobine.)

Etude de la consonne b = B.

ba-na-ne	bê-te	o-bo-le
tu-be	bi-le	bo-a
lo-be	lu-bi-e	bo-ni
bé-bé	ti-bi-a	bo-bo
é-bè-ne	bo-bi-ne	a-bo-li

Bé-bé a bo-bo.

Li-li a o-bé-i.

Li-na a tu-é la pe-ti-te bê-te.

TABLEAU № 5.

(cave.)

Etude des consonnes c, v = C, V.

ca, co, cu.

ca-ca-o	co-lo-ni-e	cu-be
ca-na-pé	ni-co-ti-ne	la-cu-ne
ca-ba-ne	é-co-le	é-cu
lo-ca-li-té	co-pi-e	pé-cu-le
ca-po-te	cô-ne	ca-ni-cu-le

	v.	
va-ni-té	é-lè-ve	vo-la-ti-le
la-va-bo	ca-ve	vo-te
o-va-le	pa-vé	o-vu-le
a-ve-nue	ca-vi-té	vu-e
o-li-ve	vi-e	bé-vu-e

Le vé-lo va vi-te.

TABLEAU RÉCAPITULATIF

p	—	pa	pe	pé	pi	po	pu
l	—	la	le	lé	li	lo	lu
n	—	na	ne	né	ni	no	nu
t	—	ta	te	té	ti	to	tu
b	—	ba	be	bé	bî	bo	bu
v	—	va	ve	vé	vi	vo	vu
c	—	ca	—	—	—	co	cu

LECTURE

Le bé-bé a bo-bo. Li-li a u-ne pe-lo-te i-nu-ti-le. Pa-pa a u-ne pi-pe. La pi-e a vo-lé. La pâ-te lè-ve. Le vé-lo va vi-te. Le co-li a é-té volé. La ca-ba-ne a u-ne ca-ve. Ni-co-le a-va-le u-ne pi-lu-le. Lè-ve la té-te. La pe-ti-te A-li-ne a é-té pu-ni-e. Le pi-a-no a u-ne no-te é-le-vé-e.

A-li-ne la-ve le la-va-bo. Li-na a tu-é la pe-ti-te bê-te. Ni-co-le a-va-le u-ne pi-lu-le. Lè-ve la té-te. La pe-ti-te A-li-ne a é-té pu-ni-e. Le pi-a-no a u-ne no-te é-le-vé-e.

Va vi-te à la ca-ve. O-te ta ca-po-te. Co-pi-e la no-te. Le vo-la-ti-le pi-co-te. La lo-ca-li-té a u-ne é-co-le. Le ca-ca-o a é-té bu. Vi-ve la ca-pi-ta-le ! Li-na a o-bé-i à pa-pa. Le pa-vé a é-té ni-ve-lé.

TABLEAU N° 6.

(carafe.)

Etude des consonnes r, f = R, F.

r.

ca-ra-bi-ne	pâ-tu-re	pa-ro-le
ca-ra-va-ne	ré-ti-ne	ro-tu-le
ra-ve	rê-ve	vé-ro-le
o-pé-ra	a-rê-te	ro-be
ra-tu-re	vé-ri-té	rô-ti
pu-re-té	na-ri-ne	vi-ro-le
pe-lu-re	ca-ri-ca-tu-re	ru-e
re-li-u-re	o-ca-ri-na	pa-ru-re

LECTURE

Le ca-na-ri vo-le. Li-li a la pe-ti-te vé-ro-le. Pa-pa tu-e-ra la vi-pè-re. Le pi-ra-te a ré-pa-ré le na-vi-re. Ni-co-le ti-re-ra à la ca-ra-bi-ne. A-li-ne pè-le une ra-ve, La vi-ro-le a é-té vo-lé-e. Le pè-re a u-ne pé-le-ri-ne. Ta co-lè-re a é-té i-nu-ti-le. Li-na re-li-ra la pa-ra-bole. La ri-viè-re a ra-vi-né la pé-pi-niè-re. Pa-pa va li-re la « Re-vu-e ». Ca-ro-li-ne a u-ne pa-ru-re ra-re. Li-na la-ve u-ne ro-be à la ri-viè-re.

f.

/a-ri-ne	fé-cu-le	fi-la-tu-re
ca-ra-fe	ca-fé	fi-na-le
fa-vo-ri	fè-ve	dé-fi
ra-fa-le	ca-lo-ri-fè-re	fo-li-e
fa-ta-li-té	fi-o-le	fu-ri-e
ca-fe-tiè-re	fi-le	fu-ti-li-té.

LECTURE

La ca-pi-ta-le a u-ne fi-la-tu-re. Vé-ri-fi-e ta no-te. Li-na /e-ra u-ne fi-ne pe-lu-re. La fa-ta-le vérité le tu-e-ra. Pa-pa a fi-ni la fa-ri-ne. La fu-tu-re fè-te te ra-vi-ra. La-ve la ca-ra-fe. Le ca-lo-ri-fè-re a é-té ré-pa-ré. La fé-ve a u-ne fé-cu-le u-ti-le. Ca-ro-li-ne a rô-ti le ca-fé.

VAUTRAVERS.

COMPOSITION

Degrés supérieurs.

Le trouvère.

Dans le vieux manoir du roi, une cour brillante est rassemblée ; on entend tout à coup retentir devant le portail et sur le pont-levis un chant sonore qu'accompagnent les accords harmonieux de la guitare. Ces accents annoncent l'arrivée d'un troubère et le roi envoie ses pages à la rencontre du visiteur pour l'inviter à se produire devant ses invités.

Voici le chanteur-errant sur le seuil de la salle des chevaliers ; quelque importante que soit l'assemblée, il n'est pas intimidé : il a sa noblesse aussi, le vieux

troubadour, celle du cœur et de l'esprit; pour être moins prisée que celle qui se pare d'un blason, elle n'en vaut pas moins à ses yeux. « Salut, à vous, nobles seigneurs, s'écrie-t-il; je vais célébrer vos hauts faits. Salut, à vous, belles dames; votre grâce inspirera mon chant! »

Et sous le plafond ogival, sa voix sonore et pure retentit. Il dit la vaillance des héros bardés de fer dans les tournois et les combats véritables; il dit l'astuce de l'ennemi, le châtiment du traître, la récompense de la fidélité. Puis la mélodie change; de mâle et guerrière, elle devient infiniment douce: la fille du seigneur qui rêve en sa tourelle en fait le sujet.

Dans la vieille salle, les derniers accords ont retenti; transporté, le roi s'écrie: « Qu'on lui serve une coupe du meilleur vin, et qu'en récompense de son chant on lui donne cette chaîne d'or; et dis ailleurs, trouvère, qu'à ma cour on sait honorer le talent ».

Mais digne et ferme le vieux chanteur s'est redressé: « J'accepte, dit-il, la coupe de vin que tu m'offres, et la vide à vos santés, nobles dames et nobles seigneurs. Mais quant à la chaîne, fût-elle mille fois plus précieuse encore, je ne saurais l'accepter. Donne-la, ô roi, aux seigneurs qui croisent la lance avec tes ennemis; donne-la à tes chambellans, à tes ministres, et qu'elle soit l'emblème de leur charge. Mais moi, je chante comme l'oiseau qui fait son nid dans les rameaux des arbres, et le chant qui s'échappe de mes lèvres m'est à lui seul une récompense si riche que je n'en souhaite aucune autre ».

Ayant ainsi parlé, le vieux trouvère s'inclina et quitta la salle.

(*D'après Gœthe.*)

E. B.

*N.-B.* — Récit, considérablement modifié, tiré d'une ballade de Gœthe; en faire remarquer le caractère symbolique.

*Degré intermédiaire.*

**La mésange charbonnière.**

1. Description de la mésange charbonnière. — 2. Son nid, ses œufs. — 3. Son chant. — 4. Son caractère. — 5. Sa nourriture. — 6. Protégeons cet oiseau.

Développement. — 1. Cette mésange, la plus grosse de toutes, appartient à l'ordre des passereaux, à la famille des Paridès. Elle a la tête d'un noir lustré avec un bec tout à fait noir. Le dessous du corps est d'un jaune tendre, le dessus d'un vert olive qui prend parfois une teinte jaunâtre; les deux premières pennes des ailes sont d'un cendré bleu, les autres sont bordées de cendré bleu, les secondaires sont vert olive. Les pennes de la queue sont d'un cendré bleuâtre.

Les pieds de cette mésange sont couleur de plomb; sa langue se termine par quatre filets.

Comme chez d'autres oiseaux, la femelle se distingue par sa taille plus petite et ses couleurs moins vives.

2. Pendant le mois de mars, la charbonnière établit son nid dans des trous d'arbres, rarement dans des trous de murailles; le mâle et la femelle travaillent à sa construction et le composent de matières douces et surtout d'une ample provision de plumes.

C'est dans ce moelleux berceau que la femelle dépose de neuf à douze œufs; ces derniers sont blancs avec des taches rouges vers le gros bout; ordinairement le mâle en partage l'incubation qui dure douze jours.

3. Le mâle fait entendre sa voix dans les beaux jours d'automne, mais il n'en

déploie toute l'étendue qu'au printemps; c'est à ce moment surtout que les accents de son chant deviennent suaves.

4. La mésange charbonnière est d'un naturel vif et remuant; elle est courageuse jusqu'à la témérité et s'élance toujours la première devant l'ennemi; elle exprime son acharnement et sa petite fureur par le renflement de ses plumes et par son attitude violente.

5. Cette mésange rend de grands services à l'agriculture en détruisant une quantité énorme d'insectes nuisibles. On a calculé « qu'une seule mésange consomme environ 200 000 œufs et larves microscopiques qui se développent et vivent aux dépens de nos végétaux les plus précieux » et cela en l'espace d'une année.

Il arrive parfois que la charbonnière mange diverses graines, des noisettes qu'elle perce très adroitement pour en obtenir la substance.

6. En mangeant quelques graines, le mal est petit en comparaison des services immenses que rend cet oiseau et tous ceux qui appartiennent à cette même famille.

Protégeons donc leurs nids de tout notre pouvoir et nous aurons travaillé à une œuvre utile entre toutes.

C. FAILLETTAZ.

#### DICTÉE

*Degré supérieur.*

#### **Un coucher de soleil sur les Alpes.**

Le ciel était parfaitement pur. Toute la chaîne pennine se développait à l'horizon, avec ses pics géants, serrés à l'est autour du Mont-Rose, et ses grands dômes, plus espacés, qui, vers l'ouest, annoncent et préparent le Mont-Blanc. Elle paraissait plus éloignée et encore plus brillante qu'à l'ordinaire, parce que la base s'en perdait dans des vapeurs bleuâtres montant de la vallée du Rhône. Autour de nous, c'était un labyrinthe de cimes sauvages, décharnées, hérissées. Ici fuyait la longue ligne des rochers de Haut de Cry. Tout à côté, la dent de la Forclaz soulevait ses masses irrégulières, que couronnent les restes d'une tour naturelle, debout comme un donjon; puis c'étaient les arêtes du Muveran, fières et rudes, avec leurs déchirures violentes et leurs entassements mal assurés.

D'autres cimes se dressaient à l'entour, et toutes étalaient en pleine lumière la nudité de leurs flancs. Bientôt ce fut un embrasement qui nous enveloppa de ses feux. Il monta, il gagna les pointes les plus élevées, et chacune de ces masses austères, chacune de ces ruines au front dépouillé eut son reflet d'un instant, son rayon, son sourire. Puis, quand elles furent avec nous ensevelies et submergées dans l'ombre envahissante, il resta les grandes Alpes pennines, les Alpes souveraines, dont les neiges immaculées se refusaient à s'éteindre. Elles rivalisaient de gloire, les hautes aiguilles défiant les faîtes élargis, et les pics de granit luttant avec les cimes blanches. Le noir Cervin s'éclaira d'une lueur sinistre; les glaces du Weisshorn étincelèrent; le Combin parut couronné d'une auréole, et le Mont Blanc tout entier se revêtit d'une lueur de pourpre et de flamme. A laquelle de ces cimes jalouses, le soleil sera-t-il plus longtemps fidèle? De laquelle aura-t-il le plus de peine à se séparer? Il ne les quitte qu'à regret, avec des hésitations et des repentirs. Cependant la victoire ne fut pas un instant douteuse. Situées près de l'aurore, les sommités du Mont Rose, du Cervin, du Weisshorn ne le céderont le matin à aucune de leurs rivales; mais le soir leur défaite est assurée, et les plus fières avaient déjà pâli que le Mont-Blanc, roi tranquille et solitaire, brillait encore sous le regard de l'astre qui lui prolongeait ses adieux.

E. RAMBERT.

VARIÉTÉ  
**Les clochettes.**

C'en est fait des splendeurs de l'été rutilant  
Où la sève à longs flots faisait craquer l'écorce ;  
L'automne s'en revient, amoureux indolent,  
Dont la langueur abat le courage et la force.

Si les champs ne sont plus des parterres fleuris  
Où chassent papillons et butinent abeilles,  
La forêt se revêt d'un riche coloris,  
Fait de rayons dorés et de clartés vermeilles.

Si les bois sont muets, si les nids sont déserts,  
Si les airs ne sont plus sillonnés d'hirondelles,  
Il est encor des voix et d'agrestes concerts  
Qui montent vers les cieux, joyeux, vibrants ou grêles.

Vous résonnez partout, ô cloches des troupeaux  
Vous chantez à l'envi les charmes de l'automne  
Et vous nous rappelez les rustiques pipeaux  
Qui mollissaient le cœur des guerriers de Bellone.

Vous chantez dans l'air tiède où parfois le soleil  
A peine à dissiper le brouillard pittoresque  
Qui traîne sur le val, paresseux et pareil  
A l'épaisse vapeur d'une urne gigantesque.

Vous chantez les beautés de l'aimable saison  
Qui calme les élans impétueux de l'âme,  
Et vous nous infiltrez quelques grains de raison  
En annonçant l'hiver sans sourire et sans flamme.

Vous parlez entre vous et toutes à la fois,  
Rêveuses bien souvent, toujours harmonieuses ;  
Vous riez des échos qui répètent vos voix,  
Là-bas, dans le lointain, lentes, mystérieuses.

Vous êtes la douceur, vous êtes la gaieté,  
Vous avez le secret, le don de poésie,  
Et quand je vous entends, je me sens transporté  
Dans un monde meilleur, exempt d'hypocrisie.

Cloches, carillonnez, tintez joyeusement ;  
Versez-nous des trésors de sagesse suprême ;  
Versez-nous le bonheur et dites-nous comment,  
Même au fort de l'hiver, on espère et l'on aime !

AUG. GAILLARD.

**Problème posé aux sociétaires.**

Donner une solution aussi élémentaire que possible du problème suivant :

Un homme achète un cheval qu'il vend au bout de quelque temps pour 24 louis d'or. A cette vente, il perd autant de francs pour cent que le cheval lui a coûté de louis ; on demande combien il l'avait acheté.

*(Communiqué par M. Juillerat, prof. à Bienne.)*

# VAUD INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

## Ecole primaire

MM. les instituteurs qui ont pris part à l'une des écoles de recrues de 1906 sont priés d'en informer sans retard le Département de l'Instruction publique en indiquant leur incorporation militaire.

MM. les instituteurs et Mmes les institutrices non placés, disposés à desservir provisoirement, jusqu'au 15 mai 1907, l'un des postes ci-après désignés, sont priés d'adresser leurs offres de services au Département de l'Instruction publique, 1<sup>er</sup> service, **jasqu'au 9 courant**, à 6 heures du soir, en mentionnant les places pour lesquelles ils se font inscrire et la date de leur brevet définitif ou provisoire :

**L'Abbaye**, hameau des **Bloux** : instituteur. Fr. 1600 par an et autres avantages légaux. — **Montherod** : institutrice. Fr. 1000 par an et autres avantages légaux. — **Leysin** : institutrice. Fr. 1000 par an et autres avantages légaux. — **Yvonand**, hameau de **Niedens** : institutrice pour semestre d'hiver 1906 1907 seulement, soit du 22 octobre aux premiers jours d'avril, fr. 500 pour toutes choses. — **Bussigny s. Morges** : instituteur. Fr. 1600 par an, indemnité de logement fr. 200, 4 stères de bois et 100 fagots, à charge de chauffer la salle d'école, plantation. — **Eysins** : institutrice frébelienne et d'ouvrages, fr. 700 par an et autres avantages légaux. — **Ollon**, hameau de **Villars** : institutrice. Fr. 1000 par an et autres avantages légaux.



## Stations climatériques **MACCOLIN** et **EVILARD**

(900 m.)

(700 m.)

**Station de chemin de fer de Biel (C. F. F.) — Gorges de la Suze — Place de fête pour sociétés et écoles.**

**Funiculaire Biel-Macolin.** — Prix pour écoles. Montée, 20 cent. — Descente 10 cent. — Retour 25 cent. BL. 174 Y

**Funiculaire Biel-Evilard.** — Prix pour écoles : Montée, 10 cent. — Descente, 10 cent.

# MAISON — MAIER & CHAPUIS

Rue du Pont, 22  
LAUSANNE

# MODÈLE

SPÉCIALITÉ &  
CHOIX IMMENSE  
en tous genres de

# VÊTEMENTS

*façon élégante et soignée*

DRAPERIE ET NOUVEAUTÉS  
anglaises, françaises et suisses  
EXPERT-COUPEUR

10<sup>0</sup>

d'escompte à 30 jours  
aux membres de la S.P.R.

Nos prix modérés sont toujours et pour  
tout le monde marqués en chiffres connus.



## ÉPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 56, rue du Stand, Genève, fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Épargne scolaire.

## FABRIQUE ET MAGASIN DE CERCUEILS

### CH. CHEVALLAZ

Rue du Pont, 11, LAUSANNE — Rue de Flandres, 7, NEUCHATEL  
Rue Colombière, 2, NYON.

### COURONNES MORTUAIRES

Transports funèbres pour tous pays. — Cercueils de tous prix,  
du plus simple au plus riche, expédiés sur demande télégraphique :  
*Chevallaz Cercueils, Lausanne.*

**Maison Spéciale pour les Cafés**

# **“MERCURE”**

**CHOCOLATS SUISSES & DENRÉES COLONIALES**

**Siège à OLTEN.** Bureau Central à BERNE, Schanzenstrasse 6.

*Madame,*

Pour répondre à la demande qui nous en a été faite de divers côtés, nous publions ci-dessous une liste complète de nos

## **80 SUCCURSALES**

A cette occasion, nous vous remercions de la confiance que vous nous avez témoignée jusqu'ici et vous prions de bien vouloir nous la continuer.

Nous avons toujours les **Spécialités** suivantes :

**Cafés :** Fraîchement **torréfiés** : 12 mélanges différents, de 80 c. à 2 fr. le  $\frac{1}{2}$  kg.  
Si on le désire, le café est moulu gratuitement.

**Cafés verts :** 12 sortes, de 70 cent. à 1 fr. 60 le  $\frac{1}{2}$  kg.

**Chocolats :** Marchandise de toute fraîcheur des fabriques suisses les plus réputées. **Fondants, pralinés, etc.**

**Cacaos :** Premières marques suisses et hollandaises.

**Thés :** Produits de la dernière récolte des meilleures plantations. Arome complet.  
Sortes les plus savoureuses de la Chine et des Indes. Mélanges dans les goûts russe et anglais, ouverts et en paquets.

**Biscuits et Gaufrettes :** Meilleures qualités des fabriques suisses et étrangères.

**Bonbons, etc.** Grand choix.

**RABAIS DE 5 %** en timbres-escompte pour tout achat.

**Vente directe aux consommateurs.** **Expéditions par la poste au dehors.**

Les prix-courants des cafés et des thés sont envoyés gratuitement et franco par toutes nos succursales et par le bureau central du « Mercure », Schanzenstrasse 6, Berne.

**Succursales de la Maison spéciale pour les Cafés “MERCURE”**, Chocolats Suisses et Olten Denrées Coloniales.

Bureau Central à BERNE, Schanzenstrasse 6.

**Argovie.** *Aarau*, Rathausgasse 244. *Baden*, Badstrasse 245. *Brugg*, Hauptstrasse 243. *Rheinfelden*, Marktgasse 20. *Zofingen*, Hauptstrasse 339. — **Appenzell.** *Appenzell*, Hauptgasse 2. *Herisau*, Griessstrasse 361. — **Bâle-Ville.** *Bâle*, Elisabethenstr. 1, avec Crèmerie ; Gerbergasse 89 ; Gerbergasse 44 ; Münzgasse-Hutgasse 1 ; Greifengasse 28. — **Bâle-Campagne.** *Liestal*, Rathausstrasse 192. — **Berne.** *Berne*, rue Christophe 3 ; rue du Marché 12 ; place des Orphelins 21. *Bienna*, rue de Nidau 41. *Berthoud*, Kirchbühl 5. *Delémont*, rue du Mont 3. *Langenthal*, Bärenstrasse (Hôtel de l'Ours). *Porrentruy*, rue du Marché 306. *St-Imier*, rue du Chemin de fer 9. *Thoune*, Obere Hauptgasse 103. — **Fribourg.** *Bulle*, place des Alpes 200. *Fribourg*, rue de Lausanne 87. — **Genève.** *Genève*, rue Corraterie 12 ; rue de la Croix-d'Or 33 ; rue de Carouge 21. — **Glaris.** *Glaris*, Kirchweg 615. — **Grisons.** *Coire*, Martinsplatz 1. — **Lucerne.** *Kriens*, maison 14. *Lucerne*, Kornmarktstrasse ; Löwenstrasse 7. — **Neuchâtel.** *Chaux-de-Fonds*, rue Léopold-Robert 52 ; rue de l'Industrie 2. *Locle*, rue de la Côte 6. *Neuchâtel*, rue de la Treille 11. — **St-Gall.** *Altstätten*, Engelgasse 64. *Gossau*, St. Gallerstrasse 1087. *Lichtensteig*, Hauptgasse 200. *Rapperswil*, Rathausplatz 565. *Rorschach*, Hafenplatz 69. *St-Gall*, Marktstrasse 10 ; St-Leonhardstr. 20. *Wyl*, Obere Bahnhofstr. 474. — **Schaffhouse.** *Neuhäusen*, Centralstr. 180. *Schaffhouse*, Vordergasse 78. — **Schwyz.** *Schwyz*, Herrengasse 28. — **Soleure.** *Granges*, place de la Poste *Olten*, rue de Soleure 1117. *Soleure*, place de la Bourse 72. — **Tessin.** *Bellinzona*, Piazza Grande (Télégraphe). *Chiasso*, Via Principale, maison Tettamantii. *Locarno*, Piazza Grande (Vecchia Posta). *Lugano*, Piazza di Commercio, Via Nassa 124/125. *Ponte Tresa*, Piazza del Ponte. — **Thurgovie.** *Frauenfeld*, place de l'Hôtel-de-Ville 428. *Kreuzlingen*, Grand'rue 38. *Romanshorn*, rue de la Gare 431. *Weinfelden*, Hôtel de la Couronne 250. — **Uri.** *Aldtorf*, Schmidgasse. — **Vaud.** *Bex*, rue de l'Avançon. *Lausanne*, rue de Bourg ; place de la Palud 21. *Montreux*, Grande Rue 38. *Nyon*, Grande Rue 6. *Ste-Croix*, rue Centrale 25. *Vevey*, place du Marché 2. *Yverdon*, rue du Lac 51. — **Valais.** *Sion*, rue de Lausanne 2. — **Zurich.** *Horgen*, rue du Lac 535. *Thalwil*, rue de la Gare 635. *Uster*, rue de la Gare 1629. *Wädenswil*, Hôtel des Postes. *Winterthour*, rue du Musée 12. *Zurich I*, rue de la Gare ; *I*, rue de la Cigogne 15 ; *III*, Langstrasse 119 ; *V*, Plattenstrasse 28 ; *V*, Hottingerstrasse 37 ; *V*, Seefeldstrasse 19. — **Zoug.** *Zoug*, Neugasse 18.

\* Ces succursales ne s'ouvriront que plus tard.

H 6660 Y

# Pour la Bibliothèque de l'Education Musicale populaire

REUCHSÈL, A. **L'art du chef d'orphéon**  
TROJELLI, A. **L'art de composer**

net fr. 3.—  
" " 3.—

## → CHANSONNIER DE STELLA ←

Nouveau recueil contenant 96 chœurs et chansons populaires et d'étudiants arrangés à 4 voix. Prix net, relié, fr. **2.75.**

GARDEN, L. <b>Solo de mandoline</b>	monologues pour jeunes filles	net fr. 0.50
NATAL, G. <b>Presque mariée</b>		" " 0.50
— <b>Eaux minérales contre le célibat</b>	jeunes filles	" " 0.60
BILLOD-MOREL, A. <b>Ruse électorale</b> , comédie en un acte (6 personnes)		" " 1.—
— <b>Fameux poisson</b> , comédie en un acte (7 personnes)		" " 1.—
MAYOR, P.-E. <b>Les Deux moulins</b> , comédie en trois actes, avec chœurs d'enfants		" " 1.25
— <b>Pour l'honneur</b> , drame en un acte (4 personnes)		" "
BLANC, M. <b>La valse de Lauterbach</b> (8 personnes)		" " 1.—
— <b>Les maladresses d'un bel esprit</b> (5 personnes)		" " 1.—
BLANC, J.-H. <b>Moïlle-Margot à la montagne</b> (8 personnes)		" " 1.25

## Chansonnier des Gymnastes romands

69 chœurs. — Net fr. **1.50.**

## Très grand succès. → L'HARMONIUM MODERNE

Premier album de pièces faciles, originales et transcriptions inédites d'Auteurs classiques et modernes ; versets, préludes, Noëls, cantiques populaires soigneusement harmonisés, etc., etc., publié sous la direction de L.-J. Rousseau, lauréat du Conservatoire de Paris, avec la collaboration de MM. Alphonse Mustel et Joseph Bizet, lauréat au Conservatoire de Paris.

Edition soignée, net **2 Fr. 50**

## La Gerbe

### Recueil de **chants pour Chœur mixte**

**RELIGION — PATRIE — NATURE**

composés ou adaptés par **K. GRUNHOLZER.**

Cet ouvrage, si impatiemment attendu, sort enfin de presse. Des 112 numéros qui le composent, aucun ne dépasse la difficulté moyenne, la seule permise aux Sociétés qui presque toujours, ne disposent que d'un temps très restreint.

Comme son nom l'indique, ce recueil contient des chœurs pour toutes circonstances ; la musique, bien inspirée, deviendra la favorite de tous nos chœurs mixtes.

Édité en format de poche (13 × 19), on le trouvera très pratique pour courses, réunions, etc., etc. Son prix modique le rend accessible à toutes les bourses.

**Prix net, Fr. 3.— relié toile.** Envoi en examen. Rabais par quantité.

→ Envois à l'examen ←

**FŒTISCH FRÈRES, Editeurs de Musique**

**à LAUSANNE et VEVEY**

**Succursale à PARIS, 14, rue Taitbout, 9<sup>e</sup>**

Lausanne. — Imprimerie Ch. Viret-Genton.

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

XLII<sup>e</sup> ANNÉE — N° 41.

LAUSANNE — 13 octobre 1906.



# L'EDUCATEUR

(EDUCATEUR · ET · ÉCOLE · REUDIS ·)

ORGANE

DE LA

## Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

*Rédacteur en Chef :*

**FRANÇOIS GUEX**

Directeur des Ecoles normales du canton de Vaud, Professeur de pédagogie  
à l'Université de Lausanne.

*Rédacteur de la partie pratique :*

**U. BRIOD**

Maitre à l'Ecole d'application annexée aux Ecoles normales vaudoises.

*Gérant : Abonnements et Annonces :*

**CHARLES PERRET**

Instituteur, Le Myosotis, Lausanne.

---

### COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : R. Ramuz, instituteur, Grandvaux.

JURA BENOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, professeur à l'Université.

NEUCHATEL : C. Hintenlang, instituteur, Noiraigue.

---

**PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.**

**PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.**

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra deux exemplaires  
aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

**LIBRAIRIE PAYOT & Cie, LAUSANNE**



# MAISON — MAIER & CHAPUIS Rue du Pont, 22 LAUSANNE

# MODÈLE

SPÉCIALITÉ &  
CHOIX IMMENSE  
en tous genres de  
VÊTEMENTS

*façon élégante et soignée*

## DRAPERIE ET NOUVEAUTÉS

anglaises, françaises et suisses

## EXPERT-COUPEUR

10%  
00

d'escompte à 30 jours  
aux membres de la S.P.R.

Nos prix modérés sont toujours et pour  
tout le monde marqués en chiffres connus.



La Fabrique suisse d'  
**Appareils de Gymnastique**  
DE  
**R. ALDER-FIERZ, HERRLIBERG (Zürich)**

*Médaille d'argent (la plus haute récompense) aux Expositions de Milan  
1887 et Paris 1889. Exposition nationale de Genève 1896*

offre en vente, aux conditions les plus favorables, tous les appareils en usage pour  
**la Gymnastique des Ecoles, des Sociétés et Particuliers**

**INSTALLATIONS COMPLÈTES**

DE

**SALLES ET D'EMPLACEMENTS DE GYMNASTIQUE**

Pour prix-courant et catalogue illustré, s'adresser au représentant général,

**H. WÆFFLER, professeur de gymnastique à Aarau.**

# Librairie PAYOT & C<sup>ie</sup>, Lausanne

## Ouvrages de M. le professeur W. Rosier :

**Géographie générale illustrée. Europe.** Ouvrage publié sous les auspices des Sociétés suisses de Géographie, illustré de 334 gravures, cartes, plans et tableaux graphiques, ainsi que d'une carte en couleur. Troisième édition. Un volume in-4<sup>o</sup>, cartonné 3 fr. 75

**Géographie générale illustrée, Asie, Afrique, Amérique, Océanie.** Ouvrage publié sous les auspices des Sociétés suisses de Géographie, illustré de 316 gravures, cartes, plans et tableaux graphiques. Deuxième édition. Un volume in-4<sup>o</sup>, cartonné 4 fr. —

**Géographie illustrée de la Suisse.** Ouvrage illustré de 71 gravures et d'une carte en couleur de la Suisse. Un volume in-4<sup>o</sup>, cartonné 1 fr. 50

**Suisse et Premières notions** sur les cinq parties du monde. Manuel-atlas destiné au *degré moyen* primaire. Ouvrage illustré de 175 figures, dont 46 cartes en couleur dessinées par Maurice Borel. Troisième édit. Un vol. in-4<sup>o</sup>, cart 2 fr. —

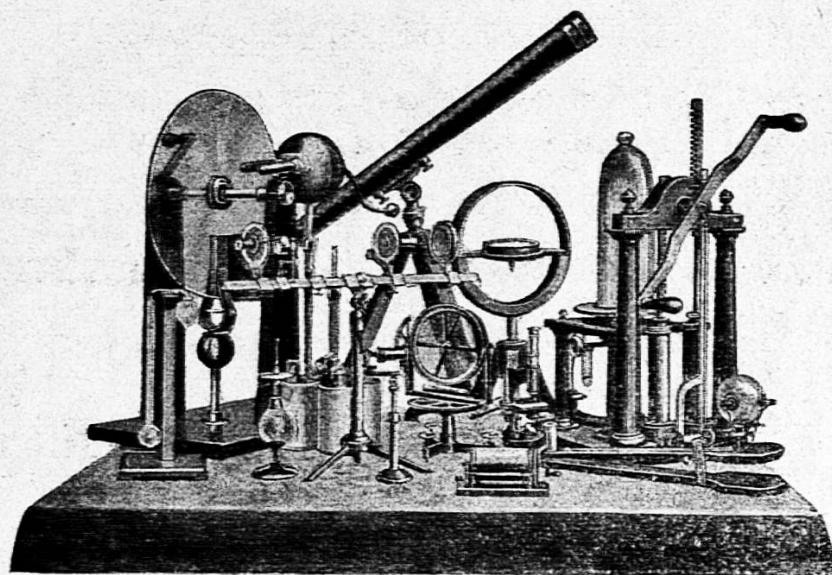
**Manuel-Atlas** destiné au **degré moyen** des écoles primaires. — *Canton de Vaud. Suisse. Premières notions sur les cinq parties du monde.* — Ouvrage adopté par le Département de l'Instruction publique du Canton de Vaud, illustré de 218 figures, dont 57 cartes en couleur. Troisième édition. Un volume in-4<sup>o</sup>, cartonné 2 fr. 25

**Manuel-Atlas** destiné au **degré supérieur** des écoles primaires. — *Géographie des cinq parties du monde. Revision de la Suisse.* — Ouvrage adopté par les Départements de l'Instruction publique des Cantons de Vaud, Neuchâtel et Genève, et contenant de nombreuses gravures, ainsi que 65 cartes en couleur dans le texte et 2 cartes de la Suisse hors texte. Deuxième édition. Un volume in-4<sup>o</sup>, cart. 3 fr. —

**Histoire illustrée de la Suisse** à l'usage des écoles primaires. Ouvrage adopté par les Départements de l'Instruction publique des Cantons de Vaud, Neuchâtel et Genève, illustré de 273 gravures et de 8 cartes en couleur. Un volume in-4<sup>o</sup>, cartonné 3 fr. —

## CHANTS RELIGIEUX

pour **chœurs d'hommes** et **chœurs mixtes** publiés par la commission musicale de l'Eglise nationale vaudoise. Fascicules de 8 pages à 30 centimes ; à partir de 20 fascicules, à 20 cent. l'exemplaire. S'adresser à **M. Barblan**, pasteur à **Rances**. H14420L



Trüb, Fierz & C<sup>o</sup>

Hombrechtikon-Zürich  
livrent  
comme spécialités des

Appareils  
de physique et  
de chimie  
comme aussi des  
installations  
complètes  
d'écoles.

Catalogues gratis  
et franco à disposition.

**Jeune homme** (étudiant de Baden, 21 ans)

# cherche pension

de préférence

**dans famille d'instituteur ou pasteur,**

où il pourrait bien apprendre la langue française. — Offres à **Friedr. Seith,**  
Homburgerstrasse, 35, **Bâle.** Hc6059Q

## Microscope scolaire

Recommandé par le Département de l'Instruction publique du canton de Vaud.

*Le microscope scolaire perfectionné de J. ROBATEL, professeur à Lausanne est le plus pratique des instruments de ce genre pour la microscopie à l'école et en excursion. Il devrait être à la disposition de tous les instituteurs. Plus de cinquante instruments sont déjà en usage dans les écoles primaires de Lausanne, à l'Ecole normale, à l'Ecole industrielle, aux écoles de Payerne, Yverdon, Corcelles, Pully, etc., à l'Ecole ménagère de Genève et dans quelques écoles du canton de Fribourg.*

*NOMBREUSES ATTESTATIONS À DISPOSITION.*

*ENVOI DE L'APPAREIL CONTRE REMBOURSEMENT DE **FR. 30.** —*

*S'ADRESSER À J. Robatel, professeur à Lausanne, Château-Sec.*

## P. BAILLOD & CIE

Place Centrale. • **LAUSANNE** • Place Pépinet.

Maison de premier ordre. — Bureau à La Chaux-de-Fonds

**Montres garanties** dans tous les genres en métal, depuis fr. 6; **argent**, fr. 45; **or**, fr. 40.

**Montres fines. Chronomètres.** Fabrication. Réparations garanties à notre atelier spécial.

### BIJOUTERIE OR 18 KARATS

Alliances — Diamants — Brillants

### BIJOUTERIE ARGENT

et Fantaisie.

### ORFÈVRERIE ARGENT

Modèles nouveaux.

### RÉGULATEURS

depuis fr. 20. — Sonnerie cathédrale.

### Achat d'or et d'argent.

English spoken. — Man spricht deutsch.

### GRAND CHOIX

Prix marqués en chiffres connus.

 Remise 

**10% au corps enseignant.**

